

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 23 (1931)  
**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

vive opposition. Comme le fit ressortir le Conseil général, le rapport voulait uniquement laisser libre la voie aux conférences du royaume britannique, sans nulle intention de changer la politique douanière. Une proposition de refus fut rejetée par 1,878,000 voix contre 1,401,000. Un rapport spécial recommandant l'introduction des salaires familiaux fut, sur la proposition du Conseil général, rejeté par 2,154,000 voix contre 1,347,000. Le congrès s'occupa ensuite des conditions de travail. Une résolution revendique l'introduction de la semaine de 44 heures, y compris les repas ainsi que la limitation légale à 48 heures par semaine pour les employés de magasin. Une autre décision demande l'octroi de vacances payées pour tous les ouvriers. Une autre encore fait ressortir les dangers de la rationalisation et demande protection contre les congés, par la réduction de la durée du travail et la réduction de la limite d'âge à 60 ans pour l'obtention de la pension. D'autres décisions revendiquent l'assurance sociale, l'amélioration des installations d'hygiène dans l'industrie et le commerce, la limitation du travail à domicile dans l'industrie du vêtement.

*L'annuaire 1929 de l'Union générale des syndicats allemands* donne un aperçu sur la situation économique allemande, spécialement sur le marché du travail. Il est question de politique sociale et économique et de la position qu'ont pris les syndicats devant certaines questions. A part les revendications de politique sociale en général des chapitres spéciaux sont consacrés à la protection des ouvriers du bâtiment, à la protection des ouvrières et des mères, à l'hygiène dans l'industrie ainsi qu'à la question de l'école publique. Il y a en outre des données très intéressantes sur les conditions générales du travail, spécialement sur la durée du travail et sur le tarif des salaires. Le chapitre concernant la question d'éducation est consacré à la nouvelle école de l'Union à Bernau, à son programme. En plus des rapports des fédérations relevant le mouvement des membres, l'administration de l'A. D. G. B., l'organisation syndicale de la jeunesse, figurent également les entreprises d'économie collective, dirigées également par les syndicats. Le volume qui compte plus de 400 pages témoigne du travail énorme accompli par les syndicats allemands.

---

## Bibliographie.

Miry Raoul. *Essai sur la Société anonyme ouvrière*. Volksdrukkerij. Gand 1930. Volume de 311 pages.

L'auteur est professeur à l'université de Gand. L'idée de son ouvrage lui a été suggérée par la double controverse qui s'est fait jour au sujet du développement pris en Belgique par les sociétés anonymes socialistes. Nous en avons eu des échos dans la presse coopérative en Suisse. Les attaques parues dans la presse bourgeoise qui a parlé à ce propos « d'écroulement du marxisme » et de « la mort de la pensée socialiste » et les critiques socialistes formulées dans de récents congrès l'ont engagé à étudier la question. Cette étude, l'auteur l'a poursuivie avec une sagacité remarquable. Le premier chapitre est consacré à l'analyse de l'association coopérative ouvrière de production. Le deuxième à la production par la coopérative de consommation. Le troisième chapitre traite de la coopération dans la pratique, ses imperfections et ses faiblesses. La deuxième partie de l'ouvrage analyse la société anonyme ouvrière sous ses nombreux aspects. Chaque argument, chaque fait est accompagné d'une citation tirée d'un livre, d'un discours, d'un rapport ou autre document, ce qui fait que l'œuvre de Raoul Miry est d'une très grande utilité pour le militant que les responsabilités accablent souvent dans la lutte quotidienne.